



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

EP1/UP1 – coupe et coiffage homme

L'épreuve a pour objectif de vérifier les compétences liées aux activités professionnelles suivantes :

- coupe de cheveux
- mise en forme temporaire de la chevelure et coiffage.

Elle porte sur :

- la préparation et la disposition du poste de travail, le respect des règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité ;
- la maîtrise des techniques mises en œuvre ;
- la qualité du résultat.

Épreuve ponctuelle pratique : 1 heure.

L'épreuve est réalisée sur un modèle masculin de 15 ans ou plus, pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu dont la longueur pour le tour d'oreilles et la nuque est au minimum de 2 cm avant la coupe.

Sur des cheveux propres secs ou mouillés, le candidat réalise une coupe et un coiffage mettant en œuvre des techniques masculines : coupe dégradée avec fondu de nuque, tour d'oreilles et raccourcissement de l'ensemble de la chevelure.

Le résultat de la coupe doit permettre d'évaluer le candidat sur la mise en forme et la finition du coiffage.

Pour la coupe, la mise en forme et la finition, toutes les techniques, tous les matériels et produits sont admis à l'exception des sabots de tondeuses.

CAP COIFFURE	SUJET	50 336 05	SESSION 2009
EP1 : Coupe et coiffage homme	Durée : 1 h	Coef. 3	Page 1/1

CAP COIFFURE

SESSION 2009

EP1 COUPE et COIFFAGE « HOMME »

Durée : 1 heure

Coefficient : 3

Compétences/ Indicateurs d'évaluation	Barème pts	Numéro des candidats					
C33 Exécuter des coupes - Mise en œuvre des techniques - Choix adapté des outils et des accessoires (½ pt) - Progression logique de la coupe (1 pt) - Tenue des outils adaptée (1 pt) - Bonne dextérité gestuelle (1 pt) - Position adaptée du candidat pendant l'exécution (½ pt) - Qualité du résultat - Progressivité et régularité du fondu de nuque (2 pts) - Finition estompée et esthétique du fondu de nuque et des pourtours d'oreilles (3 pts) - Respect d'un équilibre des longueurs, des hauteurs (côtés et nuque) (2 pts) - Régularité des épaisseurs (2 pts)	13						
Pénalités (justifier au dos de la feuille) *Candidat utilise sabot(s) de tondeuse : attribuer 0 à C33							
C34 Mettre en forme la chevelure, coiffer - Mise en œuvre des techniques - Choix adapté des outils, des accessoires et matériels (½ pt) - Bonne dextérité (½ pt) - Qualité du séchage (débit air, qualité séchage) (½ pt) - Contrôle visuel tout au long du coiffage (½ pt) - Qualité du résultat - Finition adaptée (1 pt) - Résultat esthétique et soigné (2 pts)	5						
C36 Mettre en œuvre des techniques d'hygiène professionnelle - Respect des règles d'hygiène de l'exécutant (mains et outils) (½ pt) - Protection du client (½ pt) - Remise en état de l'espace de travail (½ pt) - Respect des règles d'hygiène tout au long de l'épreuve (plan de travail et poste) (½ pt)	2						
Total	20						
Total	60						

Date :

Noms des membres de la commission d'évaluation et signatures :

Lieu évaluation :

C.A.P. COIFFURE

ATTESTATION DE NON-CONFORMITÉ DU MODÈLE

N° Candidat :

Les examinateurs attestent de la non-conformité du modèle proposé par le candidat pour l'épreuve :
(cochez la case correspondante)

EP1 : COUPE ET COIFFAGE « HOMME »

EP2 : COUPE, FORME, COULEUR

Raison de la non conformité :

NOM(S) et SIGNATURE(S)
des examinateurs :

VU et PRIS CONNAISSANCE
(signature du candidat)

DOCUMENT À DESTINATION DU SECRÉTARIAT D'EXAMEN